

Document 27. *État de l'idéologie du génocide au Rwanda : 1995-2015*
(extraits de témoignages)

Ville de Kigali, district de Gasabo : Là où j'étais gardien de fontaine publique, les habitants de mon entourage qui venaient puiser de l'eau ont dit : « Maintenant c'est un serpent qui garde la fontaine, il donnera de l'eau seulement aux personnes de son ethnie. »

Ville de Kigali, district de Nyarugenge : Pendant la période des juridictions *gacaca*, mon voisin a été régulièrement menacé et agressé. Ses agresseurs voulaient à tout prix le tuer. Ils jetaient sur sa maison des sacs en plastique contenant des excréments humains. Ils sont même parvenus à brûler sa maison. Une autre personne a essayé de l'étrangler parce qu'il avait fait emprisonner sa belle-mère.

Province du Nord, district de Gakenke : Des personnes non identifiées ont détruit la maison d'un rescapé du génocide et ont volé ses biens. De ce fait, les autorités ont ordonné aux habitants de ce quartier de payer tout ce qui avait été volé et de reconstruire la maison qu'ils avaient détruite. Certains d'entre eux se sont plaints en ces termes : « Mon Dieu, nous construisons toujours les maisons des Tutsi. » L'autre lui répondit : « Ne t'inquiète pas, les FDLR vont bientôt déferler sur le Rwanda avant que vous ne terminiez la reconstruction de cette maison. »

Province du Nord, district de Musanze : En avril 2012, j'ai témoigné devant le tribunal *gacaca* sur ce que j'avais vu au cours du génocide. À cause de ce témoignage, j'ai régulièrement été attaquée pendant la nuit. Mes agresseurs ont pris ma vache, lui ont arraché les cornes et l'ont ligotée avec mon chien. Un autre jour, ils sont venus et ont cassé les vitres de ma maison, et ont même jeté mon chien dans la toilette. Ils ont également cassé les pattes de mes chèvres, arraché les cornes d'une génisse, et ils déféquaient devant ma porte.

Province du Nord, district de Musanze : Pendant la période de commémoration, en 2014, j'ai témoigné sur ce qui s'est passé pendant le génocide. Dès lors, j'étais régulièrement attaquée pendant la nuit. Mes agresseurs venaient déféquer chez moi et ils ont même volé ma vache. J'ai été traumatisée jusqu'à être hospitalisée. À cause de cela, je dors juste après l'appel à la prière musulmane de 4 h 45 du matin.

Province de l'Ouest, district de Ngororero : En 2006-2007, l'ancien maire et le vice-maire, gendre du frère de Léon Mugesera, ont détruit le site mémorial du génocide et y ont construit un bar et un *guest house*.

Province de l'Est, district de Kayonza : Au moment des juridictions *gacaca*, j'ai traversé des périodes très difficiles. Des agresseurs jetaient des pierres sur ma maison et je ne dormais pas. Appeler au secours était difficile pour moi, c'est mon voisin qui criait pour appeler au secours. Les personnes

chargées d'assurer la sécurité croyaient que j'étais traumatisée. Un jour les agresseurs ont même enduit du sang sur ma maison. Le jet des pierres a continué. Les responsables de la sécurité ont enquêté et constaté que réellement il y avait des personnes qui jetaient des pierres. C'est possible que ceux qui m'attaquaient étaient mes voisins. Les menaces ont continué, ils ont même coupé ma bananeraie. Puisque je dénonçais beaucoup de personnes pendant les juridictions *gacaca*, je ne pouvais pas savoir qui était à l'origine de ces actes. Toutefois, ces menaces ont pris fin avec la clôture des juridictions *gacaca*.

Province de l'Est, district de Kayonza : Comme dans presque tous les districts du pays, l'idéologie du génocide s'est manifestée dans une école du secteur Nyamirama, où certains élèves déféquaient dans les lits de leurs camarades et proféraient des paroles blessantes à l'encontre des rescapés du génocide. Une investigation a fait découvrir que les enseignants étaient aussi impliqués dans ces actes ignobles.

Province de l'Est, district de Kayonza : Dans la cellule de Kayonza, une dame a été menacée car elle avait témoigné durant les juridictions *gacaca* et elle était aussi parmi les [juges] *inyangamugayo*. Pendant son témoignage, elle a accusé et fait emprisonner un homme qui a tué son mari, ses enfants, ses frères et leurs enfants. Par la suite, la famille du génocidaire, c'est-à-dire sa femme et ses fils, l'a agressée régulièrement. Un jour ils sont allés chez elle la nuit, ils ont mis de la boue dans son vin de banane. Un autre jour ils ont versé par terre le vin de banane de la rescapée et, à la place, ils ont mis dans le récipient l'urine de vache. Ils ont multiplié d'autres actes cyniques.

Province de l'Est, district de Kirehe : Faustin R. a tiré le nez d'un rescapé du génocide en disant : « Actuellement, on n'a pas besoin de tels nez. »

Province du Sud, district de Kamonyi : Près du pont de la Nyabarongo, rive vers Muhanga, les habitants du secteur Rugendabari ont construit un monument mémorial du génocide. Ils ont inscrit les noms de personnes tuées ou jetées dans la rivière Nyabarongo pendant le génocide perpétré contre les Tutsi. En avril 2014, les activités de commémoration ont eu lieu à cet endroit, deux mois après l'inauguration. Mais aujourd'hui, en 2015, il y a des personnes obnubilées par l'idéologie du génocide qui effacent les noms des victimes du génocide gravés sur ce monument dans le but de faire disparaître complètement les preuves de l'existence du génocide.

Province du Sud, district de Nyamagabe : Mon voisin m'a vu en train d'acheter les feuilles de manioc. Il s'adressa à moi en ces termes : « Je sais que tous les 7 avril, vous mangez les feuilles de manioc. Va à Murambi pour prendre les os que tu vas mélanger avec les feuilles de manioc. Oh ! Désolé, je ne pense pas que tu y retourneras encore, car les os n'ont plus de valeur. » J'ai jeté les feuilles de manioc par terre et j'ai pleuré. J'ai été traumatisée à cause de ces propos qui m'ont rongé le corps et le cœur en même temps.

Source : République du Rwanda, CNLG [2016].